

## **PREMIERE EPREUVE**

### **CULTURE GENERALE**

*Une composition sur un sujet se rapportant aux grands problèmes politiques et sociaux du monde contemporain.*

**SUJET : "La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous". Cette phrase, extraite de la Déclaration de Philadelphie (Déclaration concernant les buts et les objectifs de l'Organisation internationale du Travail, 1944), vous paraît-elle toujours d'actualité ?**

## Copie notée : 16/20

"La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous",  
Déclaration de Philadelphie, 1944.

L'adage "classes laborieuses, classes dangereuses" qui prévalait au XIX<sup>ème</sup> siècle, souligne la persistance d'un jugement éthique sur le phénomène de la pauvreté puisqu'en 1944, la Déclaration de Philadelphie montrait également son caractère dangereux « pour la prospérité de tous ». Cela signifie-t-il pour autant que l'avènement d'une société d'abondance a permis la disparition des pauvres et, par là même, d'une certaine appréciation morale ?

La pauvreté recouvre avant toute chose une définition statistique qui souligne la difficulté à bien cerner le phénomène de la pauvreté : elle correspond, tant au niveau français qu'europpéen, à 60 % du revenu médian. Une approche qui permet d'affirmer que la France compte ainsi 7 millions de pauvres. Mais la pauvreté est surtout un phénomène social, associé à des peurs et des fantasmes, qui recouvre une réalité : est pauvre celui qui est dans le besoin et qui, par une insuffisance de revenus, peine à satisfaire aux besoins primaires de l'homme, se nourrir, se loger principalement.

Dans l'esprit de la Déclaration de Philadelphie, la pauvreté est un « danger », c'est-à-dire une menace potentiellement déstabilisante, voire destructrice, pour la « prospérité de tous ». La prospérité est une notion à dominante économique, améliorative car elle personnifie le progrès de toute société vers l'abondance et l'épanouissement. La connotation morale et très subjective induite par l'utilisation du terme « danger » est néanmoins ambivalente : la prospérité étant l'utopie de tous, l'évolution ultime d'une société, la pauvreté doit être combattue car elle ne permet pas de réaliser le projet universel d'égalisation et d'enrichissement de tous. A cette vision optimiste de l'extrait peut également s'opposer une vision pessimiste. La pauvreté, associée dans les représentations à certains « crimes » et vices, constitue un frein à l'enrichissement et à la prospérité qu'il faut combattre.

Une ambiguïté qui fait échos à l'importance des systèmes de représentations et de valeurs de chaque société et qui s'exprime aujourd'hui sous une nouvelle forme : comment expliquer la persistance et le renouvellement des formes de pauvreté dans des sociétés d'abondance ?

L'ambivalence de la dialectique pauvreté-prospérité souligne l'influence des systèmes de représentations propres à chaque société (I). La persistance des formes de pauvreté dans les sociétés d'abondance s'explique par le rôle attribué à cette pauvreté (II).



L'ambivalence de la dialectique pauvreté-prospérité (A) souligne l'influence des systèmes de représentation propres aux sociétés (B).

Dans une certaine tradition philosophique et religieuse, la pauvreté ne se présente pas comme un danger pour la prospérité de tous non seulement parce que la pauvreté choisie est valorisée mais également parce que le but de toute société n'est pas la recherche de la prospérité.

La pauvreté est en effet objet de valorisation lorsqu'elle résulte d'un choix volontaire visant à se détacher des contingences matérielles pour rechercher l'épanouissement personnel et une spiritualité intérieure. Ainsi, dans la religion chrétienne, la figure christique ou Diogène – qui vit dans un tonneau – sont deux figures valorisées par leur dénuement et leur simplicité.

Or, dans une société qui valorise la consommation à l'extrême, cette pauvreté choisie tend à disparaître, si ce n'est à être détournée sous un effet de mode : le succès des pèlerinages divers, notamment jusqu'à Saint Jacques de Compostelle, révèle les paradoxes de nos sociétés contemporaines mais également ses besoins : en se détachant des besoins matériels et en recherchant la purification de l'âme – ou tout du moins une psychothérapie- par la souffrance physique, le pèlerin moderne fait ainsi une parenthèse dans sa vie matérialiste. La prospérité n'est ainsi pas forcément le but de toute société : une «accumulation» valorisée par la théorie libérale mais dénoncée par les philosophes stoïciens et, sur un plan religieux, par l'Encyclique Syllabus Errorum qui, à la fin du XIXème, faisait état de toutes les erreurs des sociétés. La pauvreté choisie est donc l'objet d'une valorisation mais tend de plus en plus à s'effacer face au concept de pauvreté « subie », qui est la norme aujourd'hui.

La pauvreté peut apparaître comme une menace pour la prospérité de tous lorsqu'elle est associée à certains vices et défauts. Dans la vision positiviste d'Auguste Comte, la prospérité est permise par le progrès technique, nouvelle religion, qui permet d'améliorer la qualité de vie pour ainsi réduire les formes de pauvreté. Par exemple, les « grappes d'innovation » de Schumpeter ont permis certains progrès : électricité, téléphone... et ont amélioré la croissance en emploi. Weber, dans l'éthique du protestantisme, lie ainsi ascension sociale et effort dans le travail : la réussite est le signe de l'élection. Cette conception volontariste du travail tend à dévaloriser les pauvres, accusés de se complaire dans leurs conditions et lies, dans les esprits, à certains crimes. Charles Dickens associe ainsi pauvreté et vol alors que la série des Rougons Macart lie pauvreté et alcoolisme ou dégénérescence -Souvenons-nous de Tante Dide dans l'Assommoir qui devient folle-. La pauvreté est aussi un danger pour la prospérité car elle nuit à la cohésion sociale et affaiblit les profits d'une société. Une perception qui a pu être instrumentalisée face à la « peur des pauvres » avec la volonté de les maintenir à l'écart soit du jeu politique par le suffrage censitaire soit par des mécanismes d'exclusion : politique du grand enfermement dans les hôpitaux en France au XVIIème siècle, Poor laws (1834) et Work houses en Grande Bretagne. Neckers affirmera d'ailleurs « tous les hommes de 16 à 60 ans qui reçoivent l'assistance sont envoyés aux galères ».

Cette ambivalence dans la perception morale de la pauvreté est sous l'influence de nos systèmes de représentations (B).

Le jugement éthique porté sur la pauvreté dépend en effet des valeurs propres à chaque société et à chaque projet politique. Ainsi, par exemple, la Conjuration des Egaux menée par G. Babeuf, souhaitait appliquer un égalitarisme réel et non pas formel par une application stricte des principes issus de la Révolution Française qui postulent notamment que « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Un projet politique utopique d'abolition des différences de conditions qui n'a pas été réalisé alors. Par ailleurs, le système de représentation influe sur la perception de la pauvreté, ce qu'a montré Serge Paugam dans formes élémentaires de la pauvreté. D'après ce sociologue français, il existe trois formes de pauvreté : la pauvreté intégrée, dans les pays pauvres, qui est acceptée en tant que telle et renforce les solidarités familiales et religieuses. Songeons par exemple à la classe des Intouchables en Inde qui est la classe la moins élevée dans la hiérarchie. La pauvreté marginale se caractérise par une forte stigmatisation dans des sociétés d'abondance. Enfin, la pauvreté disqualifiante qui, dans les sociétés industrielles, est extrêmement dévalorisée car liée à l'idée de précarisation. En effet, dans une société où le travail est une valeur centrale en tant qu'il conditionne le rôle social de l'individu, ne pas avoir de travail revient à être exclu de la société et à être stigmatisé, ce que Serge Paugam affirme lorsqu'il parle d'une transition d'un cycle de compassion à un cycle de culpabilisation du travailleur. Ainsi que l'a souligné Goffman dans Stigmates, le pauvre se voit disqualifier dans ses relations sociales par un attribut qu'il n'a pas : le travail. Il est étiqueté pauvre.

Par ailleurs, dans nos sociétés centrées sur le travail, - telles que dénoncées par D. Méda Le travail, une idée en voie de disparition qui prône l'existence d'autres formes d'épanouissement personnel (loisirs, engagement citoyen)-, la pauvreté est "doublement institutionnalisée" selon G. Simmel : par l'instauration de mécanismes d'assistance comme le Revenu Minimum d'Insertion et par l'existence de solidarités associatives comme les Restaurants du Cœur, fondés par Coluche.

La pauvreté comme une menace pour la prospérité de tous n'est pas une notion unanimement partagée et, fait référence à la manière dont les sociétés perçoivent la pauvreté. Pour autant, lutter contre la pauvreté doit faire l'objet d'un projet politique afin de réaliser cette prospérité : alors que les sociétés industrielles sont prospères, la pauvreté s'est aggravée. Quel regard porter sur cette évolution ? (II).



La persistance des formes de pauvreté dans les sociétés d'abondance (A) s'explique notamment par l'utilité – sociale et économique – qui lui est conférée (B).

Face au développement de la pauvreté subie, pauvreté qui résulte des cycles de la croissance économique mais également de l'évolution des marchés vers plus de flexibilité, des mécanismes protecteurs se sont mis en place afin que la pauvreté ne constitue pas un frein à la recherche de la prospérité des sociétés. Les minima sociaux de l'Etat Providence Français, le projet Beveridge anglais (1942) qui vise à combattre la pauvreté ou, antérieurement le Speenhamland, revenu minimum universel instauré fin XVIII jusqu'à 1834, sont autant de filets de protection. Ainsi, par exemple, la loi du 9 avril 1898 renverse la charge de la preuve au profit de l'employé en matière d'accidents du travail pour le protéger contre les risques de la vie. Cette volonté de lutte contre la pauvreté est également présente dans les objectifs du millénaire, ambition mondiale mais avec de faibles moyens.

Cependant, le danger d'enfermer les personnes dans la pauvreté et ainsi de nuire à la prospérité par des mécanismes qui n'incitent pas assez à la reprise du travail est manifeste : le Revenu Minimum d'Insertion a ainsi pu être critiqué pour sa « trappe à l'inactivité » dans la mesure où la reprise d'un emploi conduisait à une perte de revenus du fait de l'existence de nombreux droits connexes lors de la perception du RMI. La mise en place du Revenu de Solidarité active vise ainsi à palier ces « externalités négatives ».

Par ailleurs, malgré des mécanismes qui visent à préserver de la pauvreté et qui tendent à objectiver ce phénomène, le nombre d'individus pauvres est croissant, ce que souligne F. Lenoir dans les exclus. André Gueslin, les pauvres dans une société d'abondance, montre le perpétuel renouvellement des formes de la pauvreté puisque le « paysage » est aujourd'hui constitué principalement des jeunes dont le taux de chômage a augmenté de 44 % en un an et les retraités. La dualisation de la société, manifeste, porte en soi les problèmes liés à la recherche effrénée du profit. Ainsi, pour inverser le sens de l'extrait de la Déclaration de Philadelphie, n'est-ce pas la prospérité qui renforce la pauvreté ? Preuve en est avec la faillite de nombreux ménages aux Etats-Unis qui, pour avoir voulu valoriser la prospérité par l'endettement, se sont retrouvés pris au piège de l'irrationalité des marchés. De plus, la persistance de la pauvreté dans une société d'abondance souligne les carences et faillites de l'Etat social qui, bien qu'accordant des "droits créances", n'est pas toujours en mesure de les garantir. Le droit au logement opposable, limité dans sa portée, le droit au travail (préambule de la Constitution de 1946), détourné dans la pratique par le Conseil Constitutionnel, comme un droit à accéder au marché du travail, montrent ces difficultés et posent des questions en termes d'accès pour les pauvres aux valeurs essentielles de la République :

le droit à la sécurité est-il encore possible alors que la sécurité est de plus en plus permise par la richesse – gated communities aux Etats-Unis - ?

La persistance des formes de pauvreté dans une société d'abondance se justifie par son utilité, sociale et économique qui fait dès lors de la pauvreté non pas un danger mais un moteur pour accéder à la prospérité de tous (B).

La pauvreté se voit conférer une utilité sociale et économique qui explique sa persistance. En effet, si la Déclaration de Philadelphie affirme le danger pour la prospérité représenté par la pauvreté, il convient de préciser que dans le domaine économique, la division du travail s'est toujours fondée sur les différences entre les pays, ce que Ricardo avait pu appeler les « avantages comparatifs ». Or, cette décision internationale a favorisé une spécialisation des économies dans leur « ressource abondante » entraînant, de facto, le maintien de certaines formes de pauvreté. Par exemple, les pays industrialisés qui se sont spécialisés dans la production de hautes technologies ont ainsi pu engendrer du progrès technique alors que les pays spécialisés dans la main d'œuvre peu chère (pays asiatiques) n'ont pas réellement favorisé l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs. Ainsi, la pauvreté de certains pays permet la prospérité d'autres dans la théorie économique. Keynes souligne par ailleurs que même dans les sociétés à croissance forte, il existe un équilibre de sous emploi, irréductible. Mais cette utilité économique de la pauvreté est également soulignée sur un plan individuel par Herbert J. Gans, sociologue américain qui a montré la nécessité de travailleurs pauvres pour accomplir les « tâches ingrates ». C'est pourquoi de nombreux jeunes ou personnes isolées occupent des emplois précaires, intérim, contrats à temps partiel qui les confinent dans une pauvreté économique. Face à ce constat accablant, D. Méda appelle à une « ambitieuse politique du temps » afin de mieux partager le travail.

L'utilité de la pauvreté est également sociale : comme l'affirme A. Gueslin, la pauvreté sert à la fois de repoussoir et de garde-fou et entretient un imaginaire anxiogène. 87 % des Français se déclarent ainsi inquiets par la perspective de pouvoir « tomber » dans la pauvreté et se fixent aussi des limites pour ne pas s'y risquer. La pauvreté agit comme un miroir inversé surtout lorsqu'elle est mise « en spectacle » dans la rue : 100 000 sans domiciles fixes vivent ainsi dehors et, de plus en plus, ces personnes ne sont pas des marginaux de la société mais des personnes autrefois intégrées qui ont perdu leur travail. Cette pauvreté, qui permet de se rassurer sur la « normalité » de sa vie, doit néanmoins être combattue : la recherche effrénée du profit doit être remplacée par un progrès technique au service des libertés et de la croissance. Le modèle de développement durable tel que prôné par le rapport Brundtland (1987) permettrait à la fois de créer de nouveaux emplois (« la croissance verte ») et d'octroyer plus de libertés, tant pour les générations présentes que futures par l'affranchissement des contraintes énergétiques.



La perception de la pauvreté est plurielle mais sa persistance dans une société prospère montre qu'elle ne représente pas un danger pour la croissance économique mais plutôt un moteur. Son utilité sociale, certaine doit cependant être combattue au nom de la réalisation du projet universel d'égalisation des conditions. L'ambitieuse réforme de B. Obama qui souhaite offrir une assurance maladie publique afin de garantir une couverture aux 47% qui en sont privés manifeste cette nécessité de lutter contre la pauvreté.

## Copie notée : 11/20

Selon une proposition récente, et particulièrement controversée, de Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'Union pour un Mouvement Populaire, l'impossibilité de travailler est un facteur d'exclusion tel qu'il faudrait permettre aux salariés en congé maladie de continuer à travailler.

L'exclusion du travail d'une manière plus générale, et en particulier par le biais du chômage, est en effet un facteur de désocialisation, mais avant tout de pauvreté en privant d'accès à des ressources régulières. Définie par des seuils techniques, la pauvreté touche selon la définition de l'ONU tous ceux qui disposent de moins d'un dollar par jour. En France, ce seuil est défini à un peu plus de 700 euros par mois.

La lutte contre la pauvreté constitue le but premier des Objectifs du Millénaire arrêtés par l'ONU. Figurant également parmi les conséquences attendues de la Stratégie de Lisbonne ou du développement du commerce international dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle est dans ces optiques fortement liée au développement économique.

En effet, la mondialisation de l'économie au sortir de la Seconde guerre mondiale, encadrée par les Accords du GATT, mais également par les règles adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT), devait garantir une prospérité à l'ensemble des parties prenantes.

Dans cette optique, la Déclaration de Philadelphie proclamait en 1944 que "la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous".

Alors que dans le discours politique actuel la pauvreté est parfois présentée comme la conséquence de la prospérité et de l'enrichissement d'un petit nombre, soit de nations, soit d'individus au sein de celles-ci, on peut se demander dans quelle mesure une telle affirmation reste pertinente aujourd'hui. En effet, la pauvreté n'a pas disparu au cours des 60 dernières années, et si elle a globalement régressé, ce n'est pas le cas des inégalités.

Ainsi, et parce qu'elle en ébranle les fondements, la pauvreté est avant tout une menace pour la société en général (I). Plus spécifiquement, elle continue de freiner le développement économique, tant au niveau national qu'international, ainsi que la prospérité de tous (II).



La pauvreté constitue une menace pour la société, parce qu'elle en remet en cause les fondements.

La persistance de la pauvreté expose en premier lieu l'échec de la société à insérer l'ensemble des individus qui la composent. Cet échec se manifeste avant tout par le chômage, le travail étant lui-même un très fort facteur d'intégration. Alors que dans la société aristocratique le travail était perçu avec mépris, il est devenu une valeur première de la société bourgeoise. Malgré les progrès de ce qui a pu être appelé "la société des loisirs" ou encore les différentes réductions du temps de travail, ce dernier demeure l'un des principaux moyens de s'intégrer ainsi que de se réaliser soi-même.

Dans ce cadre, le chômage est notamment perçu comme un échec personnel. Klaus Mann remarquait ainsi en 1933, à propos du chômage qui frappait alors l'Allemagne, qu'au-delà de la pauvreté, ce qu'il y avait de tragique dans cette situation était que les personnes en question ne pouvaient plus participer à la société. Le personnage de Charlot, dans le film Les lumières de la ville de Charlie Chaplin, cherche ainsi à masquer sa pauvreté et tente de séduire une jeune femme aveugle à laquelle il porte assistance en se faisant passer pour un riche bienfaiteur. Facteur d'exclusion, la pauvreté est parfois masquée, cachée car elle est perçue comme le signe d'un échec personnel.

La pauvreté est cependant également définie comme étant un échec de l'Etat, entraînant des devoirs pour ce dernier. L'article 21 de la Constitution de 1793 établit ainsi un devoir d'assistance qui implique de fournir un emploi à ceux qui peuvent travailler et une aide à ceux qui ne sont pas en mesure de le faire. Ce devoir trouve également son origine dans la tradition chrétienne de charité et de méfiance par rapport à l'argent. Ainsi, la pauvreté étant une marque de l'échec de l'Etat à intégrer l'ensemble des citoyens, ce dernier doit assurer à tous une certaine assistance qui est traduite dans les droits fondamentaux de seconde génération présents notamment dans le Préambule de la Constitution de 1946, mais également dans le Pacte sur les droits économiques et sociaux de 1961.

La pauvreté mine ainsi le "pacte social" montrant à quel point les organismes de sécurité sociale et l'Etat-providence au sens large sont conçus comme des vecteurs d'inclusion dans la société. Le Revenu minimum d'insertion et désormais le Revenu de solidarité active en sont certainement les exemples les plus frappants.

La pauvreté et le chômage constituent ainsi des formes d'exclusion. En raison des mises à l'écart qu'ils provoquent, ils peuvent également être la cause de soulèvements populaires.



La pauvreté ainsi que l'exploitation de la pauvreté peuvent être les lieux où germent les révolutions et en tout cas être facteur d'instabilité politique.

L'exploitation de la pauvreté peut créer un ressentiment tel qu'il mène à un soulèvement. Bertold Brecht, dans son Opéra de quat'sous illustre l'exploitation de la pauvreté en la poussant à son extrême et en l'instrumentalisant puisque tous les mendiants sont en fait des acteurs et que les "vrais" pauvres sont même exclus de cette activité. L'exploitation des masses laborieuses et de la pauvreté a également été analysée par Marx et Engels dans le Manifeste du Parti Communiste dans lequel ils appellent les riches à "trembler" et les pauvres à se soulever en une révolution. Zola lui-même montre bien à la fin de Germinal que l'exploitation d'aujourd'hui et le maintien dans la pauvreté, contient, pour demain, les germes des révolutions futures.

Dans cette optique, le "pauvre" est vu comme une menace. Ainsi, les personnages de La nef des fous de Jérôme Bosch sont représentés comme des êtres exclus de la société mais également comme des êtres dégénérés, proches de l'animalité. Cette perception du pauvre comme un danger a conduit à une criminalisation de la pauvreté. Ainsi, Jean Valjean dans Les Misérables de Victor Hugo est envoyé au bagne pour avoir volé de la nourriture alors qu'il avait faim. Les politiques de la ville ont également pu avoir pour objet de sécuriser les centres villes en éloignant la pauvreté.

La pauvreté constitue ainsi une menace pour la société car elle montre l'échec de cette dernière à inclure tous ceux qui la composent, mais également parce qu'elle introduit les germes d'une remise en cause des fondements mêmes de la société par la menace de soulèvements populaires. La pauvreté est également un danger, plus spécifique, pour la prospérité.



Les situations de pauvreté, plus que de permettre les profits de certains par l'exploitation d'autres, freinent le développement économique et la prospérité de tous.

En effet, la pauvreté a tout d'abord pour conséquence d'inhiber la croissance économique. La menace de pauvreté peut avoir pour effet de réduire les prises de risque et donc les perspectives de croissance économique. Une récente étude montre que les jeunes Français sont parmi les jeunes Européens les plus pessimistes sur leur avenir et les plus adverses au risque. Craignant une forme de relégation, notamment par rapport à leurs parents, ils aspirent à la sécurité de l'emploi, majoritairement dans la fonction publique ou dans les plus grands groupes.

La menace de la pauvreté a donc pour conséquence d'inhiber la prise de risque, en particulier dans la vie économique. Or Chumpeter a démontré par sa théorisation de la "destruction créatrice" que cette prise de risque était nécessaire à l'innovation et à la croissance. La menace de la pauvreté entraîne également une forte demande sociale de mécanismes protecteurs qui, s'ils permettent de faire jouer des stabilisateurs automatiques en période de crise, sont considérés comme freinant la croissance en période de reprise par la plupart des économistes libéraux.

La pauvreté et la menace de pauvreté ont donc un impact négatif sur la croissance et la prospérité.

Cet impact est également illustré par les théories de la croissance endogène développées par Lucas et Barro. Dans ce cadre, les investissements dans les infrastructures, dans des systèmes économiques, juridiques et institutionnels stables mais également dans la santé, dans l'éducation ou encore dans la qualification de la population sont considérés comme favorisant la croissance et la prospérité. A l'inverse, les situations de pauvreté qui s'accompagnent, entre autres, d'un faible niveau de qualification ou d'une faible protection de la santé freinent la croissance et donc la prospérité.

Dans le cadre de cette analyse économique, la pauvreté a donc pour effet de réduire la prospérité. Elle empêche l'épanouissement des individus qu'elle touche, mais également freine le développement économique global.



La pauvreté, où qu'elle existe, a pour conséquence de réduire les débouchés économiques, et donc la prospérité de tous.

Après la Seconde guerre mondiale, l'adoption du Plan Marshall avait pour objectif de faciliter la reconstruction de l'Europe mais également de fournir des débouchés à l'économie américaine. Le développement économique qui a suivi tant en Europe qu'au Japon a également bénéficié aux Etats-Unis dans ce cadre. Le maintien dans une situation de pauvreté relative aurait ainsi été beaucoup moins favorable à la prospérité de tous.

De plus, si la croissance économique des pays les plus développés est désormais réalisée sur les produits et services à forte valeur ajoutée alors que les pays en développement sont spécialisés dans les productions intensives en travail peu qualifié – et donc moins rémunéré –, cet enjeu des débouchés n'en reste pas moins vrai et montre que l'ensemble des économies ont intérêt à une réduction de la pauvreté.

Ainsi, la Chine cherche actuellement à développer sa demande interne afin de soutenir sa croissance. Cette politique passe par une lutte contre la pauvreté et par la mise en place progressive de mécanismes assurantiels et de sécurité sociale.

Enfin, les théories économiques montrent que le développement des échanges internationaux doit pouvoir favoriser la prospérité de tous. Les développements d'Adam Smith puis de David Ricardo sur la spécialisation et les avantages comparatifs établissent que toutes les économies ont intérêt à l'échange. Dans ce cadre, une volonté de mettre en œuvre une concurrence loyale, permettant une prospérité pour tous s'est exprimée dans le cadre des négociations mondiales sur le commerce ainsi que dans le cadre de l'OIT par l'adoption de règles sur le travail.

Ces règles, en cherchant progressivement à limiter les comportements de passages clandestins, demeurent d'une importance particulière pour permettre la prospérité de tous.



A la question initialement posée, il convient ainsi de répondre par l'affirmative. La pauvreté, où qu'elle existe, constitue en effet un danger pour la prospérité de tous. Globalement, elle freine l'innovation et la croissance économique, tant au niveau national qu'international. Par les situations individuelles qu'elle crée, elle montre l'échec de la société à inclure l'ensemble de ses membres et en mine les fondements.

Cette analyse justifie pleinement les mécanismes de solidarité mis en place notamment au niveau étatique dans la mesure où ils ne freinent pas eux-mêmes la croissance et la prospérité. Elle montre également l'intérêt d'une aide internationale au développement, pour la prospérité de tous.